



Fédération Française de la Course Landaise  
Fédération agréée sous le N°40 3 21  
1600 av. du Président Kennedy  
BP 201, 40282 ST PIERRE DU MONT Cedex  
Tél. 05 58 46 50 89 - Fax. 05 58 06 17 45  
[contact@ffcl.fr](mailto:contact@ffcl.fr)  
[www.courselandaise.org](http://www.courselandaise.org)

# **PROTOCOLE DE REPRISE**

**A partir du 11 juillet 2020**

## **PARTIE SANITAIRE PISTE**

**L'activité :** La course landaise est un sport individuel sans contact pratiquée en groupe d'une dizaine de personnes dans un espace extérieur en plein air 98% du temps, dans des enceintes d'environ 1000 m2.

La FFCL propose la reprise des courses landaises hors compétition avec public.

**Pour garantir la sécurité de tous les acteurs, la FFCL préconise la mise en œuvre des mesures suivantes :**

- Les acteurs doivent arriver en tenue (vestiaires fermés ou interdits). Possibilité de se changer dans un local permettant la distanciation physique (hall des sports, gymnase, salle de fêtes, ...)
- Des sièges individuels dans un ou plusieurs espaces (pour 12 personnes environ) permettant le respect de la distance d'un mètre entre acteur.
- Chaque acteur aura son matériel personnel (gel hydroalcoolique)

### **Le spectacle :**

- Respect des règles de distanciation physique.
- Mise à disposition de gel hydro alcoolique pour un lavage fréquent des mains pendant le spectacle
- Mise à disposition de bouteilles d'eau individuelles et nominatives pour chaque participant.
- Désinfection de tous les loquets des loges après déchargement des vaches.
- Le même acteur devra ouvrir et fermer la vache dans sa loge.

Fédération Française de la Course Landaise  
1600 avenue du Président Kennedy BP 201 - 40282 SAINT PIERRE DU MONT Cedex  
Tél : 05.58.46.50.89 – [contact@ffcl.fr](mailto:contact@ffcl.fr)  
[www.courselandaise.org](http://www.courselandaise.org)

### **Gestion du public :**

- Le sens de circulation des personnes est unique (pas de croisement des flux) et contrôlé par les organisateurs.
- Mise à disposition de gel hydro-alcoolique aux entrées.
- A chaque entrée, les spectateurs seront invités à respecter le marquage au sol, à se désinfecter les mains et à porter un masque (pour les spectateurs âgés de plus de 11 ans) jusqu'à leur installation sur les gradins.
- Le placement dans les gradins est organisé, régulé et contrôlé par des placiers. L'attribution de ce placement est définitive.
- Une distance minimale d'une place ou siège est laissée entre chaque personne ou chaque groupe personnes venant ensemble ou ayant réservé ensemble.
- Les placiers en contact avec les spectateurs devront porter un masque et respecter les gestes barrières.
- Pour éviter les déplacements en cours de spectacle, la FFCL préconise un spectacle sans entracte.
- Tout spectateur en déplacement dans l'enceinte devra porter un masque.
- Lors de la sortie, les spectateurs doivent porter un masque, respecter la distanciation physique et suivre le sens indiqué de sortie.

### **Musique :**

- Pas de défilé en piste.

### **Prévention :**

- Par l'intermédiaire de l'animateur les **gestes barrières** seront rappelés régulièrement pendant le spectacle.

Je soussigné....., Maire et/ou responsable de l'organisation, m'engage à respecter le protocole de reprise « Partie sanitaire organisateur » mis en place par la FFCL.

Lu et approuvé A.....

Le .....

NOM, PRENOM

SIGNATURE



Fédération Française de la Course Landaise  
Fédération agréée sous le N°10 5 21  
1600 av. du Président Kennedy  
BP 201 - 40282 ST PIERRE DU MONT Cedex  
Tél. 05 58 46 50 89 - Fax. 05 58 06 17 45  
contact@ffcl.fr  
www.courselandaise.org

# **PROCOLE DE REPRISE**

**A partir du 11 juillet 2020**

## **Partie Sanitaire organisateur**

**Les courses accueillants entre 1 500 et 5000 personnes  
devront obligatoirement être déclarées à la préfecture  
72 heures à l'avance ([pref-bsi@landes.gouv.fr](mailto:pref-bsi@landes.gouv.fr))**

**Si moins de 1500 personnes, PAS DE DECLARATION.**

**Pour garantir la sécurité de tous, la FFCL préconise la mise en œuvre des  
mesures suivantes :**

### **Arènes :**

- Désinfection de tous les lieux et structures nécessaires au spectacle (rampes, escaliers, infirmerie, ...). Il est à noter que toutes les structures ou lieux non utilisés 5 jours avant et 5 jours après la manifestation, ne sont soumis qu'à un simple nettoyage et non à une désinfection généralisée.

### **Billetterie :**

- La capacité d'accueil des arènes est limitée de façon à maintenir une distance d'1 place ou siège entre chaque personne ou groupe de personnes arrivants ensemble ou ayant réservé ensemble. Toutes les personnes devront obligatoirement avoir une place assise.
- Privilégier la réservation et la vente anticipée des billets
- Privilégier un paiement par carte bancaire et sans contact.
- Pour l'achat de billet au guichet :
  - Marquage au sol pour le respect des distances physiques et sens de circulation
  - Mise à disposition de gel hydro-alcoolique aux guichets.
  - Protection des guichets et/ou port du masque pour les guichetiers.

- Chaque acteur aura son matériel personnel (mouchoir).
- Une équipe de secouriste formée aux protocoles COVID devra être présente lors du déroulement du spectacle.
- Aucun accès autorisé en piste et en contre-piste aux non-participants y compris l'animateur.
- Document de traçabilité des participants licenciés
- Eviter de façon stricte les contacts entre les participants (encouragements, contact prolongé derrière les talanquères...)
- Pas de remise de trophées dans l'enceinte des arènes